RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Crous Lyon

Avis de recrutement externe sans concours
d'adjoints techniques de recherche et de formation
Commis de cuisine et de restauration - BAP G
Session 2023

En application de l'article 51 du décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et formation du ministère de l'éducation nationale, des recrutements externes sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation des établissements relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche auront lieu, au titre de l'année 2016, dans les établissements publics d'enseignement supérieur et les établissements publics administratifs sous la responsabilité des présidents ou des directeurs de ces établissements.
Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle et par emploi type.

Conformément à l'arrêté du 17 mars 2023, autorisant au titre de l'année 2023 des recrutements sans concours d'adjoints techniques de 2ème classe de recherche et de formation.

Conformément à l'arrêté du 17 mars 2023, le nombre total de postes à pourvoir est de 167.

Nombre de postes à pourvoir au Crous de Lyon : 2 postes de commis de cuisine et de restauration - BAP G.

Fiche de poste : https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/fiche_emploi_type_referens_iii_itrf/?refine.referens_id=G5B46#top

Contenu du dossier de candidature à établir :

- Une lettre de candidature,
- Un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés,
- Une copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité),
- Un justificatif de position régulière au regard du service national :
  Fournir une copie du certificat JAPD/JNC pour les personnes de moins de 25 ans (aucun document pour les personnes de plus de 25 ans)
  Pour les personnes ressortissantes d'un pays de l'Espace économique européen : fournir une attestation mentionnant qu'ils se trouvent en position régulière au regard des obligations de service national de l'Etat dont ils sont ressortissants. Cette attestation devra être délivrée par l'autorité de l'Etat d'origine et rédigée en langue française ou à défaut être accompagnée d'une traduction effectuée par un traducteur assermenté.

Modalités d'inscription :

Les candidatures peuvent se faire par **voie postale ou par mail**
Crous de Lyon
Service concours ITRF – RSC
A l'attention d'ASSAIDI Selma
59 rue de la madeleine
69007 Lyon
Concours@crous-lyon.fr
En précisant en sujet RSC

Date limite : 05/05/2022 inclus
Au-delà de cette date la candidature sera non recevable
Date d'envoi par mail ou cachet de la poste faisant foi

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Crous Lyon

Conditions de sélection des candidats :
Monsieur Chazal, Directeur général du Crous de Lyon, crée une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement (membre appartenant à une administration ou à un autre établissement public).
La commission de sélection examine le dossier de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.
La date des auditions est prévue le vendredi 16 juin 2022.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats doivent s'adresser à l'établissement, à l'adresse mentionnée ci-dessus.